

ODCV CORRÈZE

La Montagne 14.06.06

Soixante années passées au service des autres

En ce début de mois de juin, l'ODCV Corrèze a tenu son assemblée générale à l'Hôtel du Département, à Tulle, sous la présidence de Jean-Marie Roche, président délégué de la MSA, et vice-président de l'ODCV.

Le président a évoqué les faits marquants de l'année écoulée, et les nombreux changements intervenus au sein de l'association.

Il a parlé en premier lieu de la nouvelle adresse de l'ODCV, dont le siège, anciennement situé à Tulle, quai Baluze, a été transféré au 17 de l'avenue Winston-Churchill, face à la gare. Ce déplacement a été précédé par des changements de personnels ; avec l'arrivée de Jean-Paul Trichet à la direction générale, de nouveaux salariés ont été recrutés pour pallier des départs à la retraite.

Dans son rapport moral, la secrétaire générale, Michelle Laurent-Bruzy, a tenu à souligner l'anniversaire de l'association, qui depuis le 12 mars 1948 fête ses 60 années d'existence, au service des enfants et des familles. Elle a par ailleurs insisté sur le nouveau visage de l'ODCV : ses deux centres complémentaires, les Chalets des Aiguilles à Cha-

monix, et La Martière sur l'île d'Oléron, permettront à un nombreux public de goûter indifféremment aux joies du ski, de la voile et des randonnées. Par ailleurs, les modes de vacances étant en perpétuelle évolution, elle s'est félicité que l'ODCV ait pu anticiper ces changements, et s'y adapter.

Dans son rapport d'activités, le directeur général Jean-Paul Trichet a relevé que la fréquentation des « centres de vacances enfants » et les « classes de découverte » sont en légère diminution. En contrepartie, on constate une forte hausse de fréquentation pour l'accueil des groupes, ainsi que pour celui des familles, en particulier à La Martière, grâce à la location des pavillons.

Enfin, l'assemblée générale a mis en place un nouveau conseil d'administration, qui s'est réuni pour élire un nouveau bureau. Robert Penalva, vice-président du Conseil général, devient le nouveau président de l'ODCV, assisté de deux vice-présidents, Jean-Marie Roche, et Henri Salvant. Les autres membres du bureau demeurent inchangés. ■

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ■ Du Front Populaire aux années 1980, l'album de famille des vacances en Corrèze

Un département éclairé sur les congés

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances, une superbe exposition sur les premiers congés en Corrèze et leur évolution.

Alain ALBINET

alain.albinet@centrefrance.com

You kaïdi, aïdi, aïda ! Le hasard fait bien les choses. Jeudi soir, Pierre Perret a chanté ses « Jolies colonies de vacances » aux Nuits de Nacre de Tulle, et hier matin, les Archives départementales inauguraient une exposition sur les Corrèziens en vacances sous-titrée: « Tous les ans je voudrais que ça recommence »...

« Autrefois, la notion de loisirs était inconnue des gouvernements », a expliqué Samuel Gibiat, le directeur, « Le Front Populaire et les accords de Matignon ont montré une vraie volonté politique à ce sujet ».

5.734 colons en 1964

Aux côtés de Léon Blum et de Léo Lagrange, les premiers panneaux montrent aussi le député corrèzien Charles Spinasse. Mais l'on se rend compte que, si en 1936 les premiers congés payés sont effectifs dans le département, seuls quelques fonctionnaires partent en train vers la capitale ou quelques propriétaires d'autos vont voir la mer. Pour la grande majorité des Corrèziens, ce temps libre est la continuité du travail et nombre d'ouvriers en profitent pour



ÉCLAIREURS. Un départ d'éclaireurs corrèziens pour un séjour à l'océan, le 14 juillet 1957, en gare de Tulle.

aider la famille aux champs où pour faire du travail manuel à la maison.

On apprend aussi que les premières auberges de jeunesse sont apparues en France sous l'impulsion de Marc Sangnier, petit fils de l'avocat Charles Lachaud, originaire de Treignac.

La véritable évolution inter-

viendra après la Libération, avec une nouvelle politique sociale, l'amélioration des moyens de transport et le développement des mouvements de jeunesse, laïques ou confessionnels.

Malgré qu'elle soit un département très rural, la Corrèze est à la pointe du mouvement en créant, en 1948, l'Œuvre Dépar-

tementale des Centres de Vacances (ODCV). Elle permettra à des générations de petits (es) corrèziens (nes), quelle que soit leur condition sociale, de partir en vacances à la mer ou à la montagne, pour « prendre le bon air » comme on disait à l'époque et se fortifier l'organisme tout en s'amusant. De Cha-

monix à Royan, de La Bourboule à l'île d'Oléron ou à Servièrès-le-Château, ils seront jusqu'à 5.734 enfants Corrèziens en 1964, à partir en colonie de vacances, tous organismes confondus. Leur nombre a diminué de moitié à l'aube des années quatre-vingt, au bénéfice des départs en famille avec l'explosion du camping et des villages de vacances notamment.

Ceux qui restent

Ceux qui ne portaient pas en colonie pouvaient quand même profiter de loisirs en Corrèze. Les baignades se multiplient le long des rivières et des lacs. Chaque dimanche l'étang de Bournazel à Seilhac fait le plein de pique-niqueurs et la baignade de l'Auzelou à Tulle, ne désemplit pas toutes les soirées d'été. Les enfants des villes se retrouvaient aussi nombreux à passer leurs vacances dans la famille des campagnes proches.

Le président du Conseil général, François Hollande, a vu dans cette rétrospective « une mutation des modes de vie sur 70 ans et le fruit de conquêtes sociales ». Pour Sophie Dessus, chargée de la culture : « Toutes les personnes qui rentreront dans cette salle se sentiront concernées. Cette exposition a le parfum de l'enfance, avec un brin de nostalgie. Et je ne suis pas sûre que l'on connaisse la même évolution dans les prochaines années ».

➔ **Ouverture.** L'expo est visible jusqu'au 27 février, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 heures et le vendredi jusqu'à 16 h 30. Entrée libre. Renseignements au 05.55.20.11.91.



AUZELOU. En 1960, on plonge gaiement dans la rivière Corrèze, à la baignade aménagée à l'Auzelou, en amont de Tulle. ARCHIVES LA MONTAGNE



EYGURANDE. Colo de la paroisse de Tulle en 1959. COLLECTION LEMAIRE



SAINT-JEAN-DE-LUZ. Des petites corrèziennes en colo avec la Caisse d'allocations familiales en 1964 devant le château de Beraün. COLLECTION CHAPEYRON